

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil de la Communauté Intercommunale des Villes Solidaires

Séance du vendredi 17 décembre 2021

Délibération n° 211217_64

Nouvelle tarification des prestations du Centre funéraire Sud.

L'an deux mille vingt et un, le dix-sept décembre à dix-sept heures, sur convocation individuelle en date du 9 décembre 2021, dématérialisée et affranchie le 9 décembre 2021, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté Intercommunale des Villes Solidaires (CIVIS) se sont réunis en la salle le Kerveguen à Saint-Pierre, en séance plénière ouverte et présidée par Monsieur Michel FONTAINE, Président, pour les délibérations n° 211217_01 à 211217_47 et 211217_53 à 211217_70, et par Mme Juliana M'DOIHOMA, 1^{ère} Vice-Présidente, pour les délibérations n° 211217_48 à 211217_52.

Communes	Conseillers			
	Présents	Absents représentés		Absents
		Absents	Procuration donnée à	
Saint-Pierre	M. Michel FONTAINE ¹ Mme Béatrice SIGISMEAU M. Stéphano DIJOUX Mme Marie Richela CHAMBI ² M. Mariot MINATCHY Mme Sandrine AHO-NIENNE ³ M. Mohammad OMARJEE Mme Denise HOARAU ⁴ Mme Edmée RAYMOND M. Olivier NARIA Mme Guilaine NASSIBOU Mme Marie-Line BRINDON M. Patrick VAYABOURY Mme Marie-Claude PALIOD ⁵ M. Didier MOREL Mme Anne-Marie PAPY M. Jean-Willy TAN Mme Simone ROUVRAIS M. Albert PERIANAYAGOM ⁶ Mme Sabrina TIONOHOUE M. Philippe POTIN Mme Pascaline BOYER M. Adame RAVAT Mme Virginie GOBALOU ERAMBRANPOULLE	M. Kichena DAMOUR Mme Viviane MALET Mme Patricia TAYLLAMIN M. Stephen BELLON	Mme Marie Richela CHAMBI Mme Anne-Marie PAPY Mme Marie-Claude PALIOD ⁵ M. Didier MOREL	M. Bernard VON-PINE M. Nazir VALY Mme Nadine ALAGUIRISSAMY M. David LORION M. Jean-Gaël ANDA Mme Brigitte HOARAU
Saint-Louis	Mme Juliana M'DOIHOMA ⁷ M. Thibaud CHANE WOON MING Mme Flora AUGUSTINE-ETCHEVERRY Mme Claudie TECHER ⁷ M. Jean-Eric FONTAINE M. Jean-Pascal MANGUE ² M. Hanif RIAZE ² Mme Linda MANENT M. Bruno BEAUVAL M. Jean-François PAYET Mme Kelly BELLO ⁸	M. Imran HATTEEA Mme Marie Françoise GASTRIN Mme Yannicke SEVERIN Mme Dominique Manuela AMAZINGOI-RIVIERE M. Sylvain ARTHEMISE Mme Raïssa MAILLOT	M. Hanif RIAZE Mme Linda MANENT Mme Claudie TECHER M. Thibaud CHANE WOON MING M. Bruno BEAUVAL M. Mohammad OMARJEE	M. Claude Henri HOARAU Mme Marie Ida RICHAVET M. Philippe Dit Laïnin RANGAMA M. Cyrille HAMILCARO

¹ Sorti pour les délibérations n° 211217_48 à 211217_52

² Arrivés à la délibération n° 211217_04

³ Sortie pour les délibérations n° 211217_53 à 211217_57

⁴ Arrivée à la délibération n° 211217_30

⁵ Partie à la délibération n° 211217_50

⁶ Arrivés à la délibération n° 211217_08

⁷ Arrivée à la délibération n° 211217_03

⁸ Arrivée à la délibération n° 211217_06

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE DES VILLES SOLIDAIRES (CIVIS)**



SEANCE DU 17 DECEMBRE 2021

Communes	Conseillers			Absents
	Présents	Absents représentés		
		Absents	Procuration donnée à	
L'Etang-Salé	M. Luco HONORINE M. Mathieu HOARAU ⁶	M. Jean-Claude LACOUTURE Mme Sonia ABRANCHET-LAPIERRE	M. Michel FONTAINE M. Luco HONORINE	Mme Yolaine COSTES
Petite-Ile	Mme Mimose SEVERIN M. Ludovic MALET Mme Anne Constance PAYET	M. Serge HOAREAU	Mme Mimose SEVERIN	
Les Avirons	M. Eric FERRERE Mme Christelle ETHEVE-VADIER M. Bruno COREE Mme Roseline LUCAS			
Cilaos	M. Jacques TECHER	Mme Elizabeth ROCHEFEUILLE	M. Jacques TECHER	

Secrétaire de séance : Mme Anne Constance PAYET

Nombre de Conseillers en exercice composant le Conseil Communautaire : 70				
	Conseillers présents	Conseillers absents et représentés	Conseillers présents ou représentés n'ayant pas participé au vote (NPPV) ou s'étant abstenus	Nombre de votants
pour les délibérations n° 1 à 2	34	10	/	44
pour la délibération n° 3	36	11	/	47
pour les délibérations n° 4 à 5	39	13	/	52
pour les délibérations n° 6 à 7	40	13	/	53
pour les délibérations n° 8 à 12	42	13	/	55
pour les délibérations n° 13 à 29	43	14	/	57
pour les délibérations n° 30 à 44	44	14	/	58
pour la délibération n° 45	44	14	01	57
pour les délibérations n° 46 à 47	44	14	/	58
pour les délibérations n° 48 à 49	43	13	/	56
pour les délibérations n° 50 à 51	42	12	/	54
pour la délibération n° 52	41	11	/	52
pour les délibérations n° 53 à 57	41	12	/	53
pour les délibérations n° 58 à 59	42	12	/	54
pour les délibérations n° 60 à 65	41	12	/	53
pour les délibérations n° 66 à 70	43	13	/	56

Le Président de la Communauté certifie qu'un extrait de délibération ci-contre a été affiché à la porte du siège de la Communauté le 21 décembre 2021 et qu'il n'a été fait aucune observation.

A Saint-Pierre, le 23 DEC 2021

Le Président

Michel FONTAINE

Visa Direction Générale
Jean-Louis MAILLOT



Délibération n° 211217_64

Nouvelle tarification des prestations du Centre funéraire Sud.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté 5089/SGDRCTCV/1 du Préfet de La Réunion en date du 26 décembre 2002 portant transformation de la CIVIS en Communauté d'Agglomération ;

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération et les arrêtés préfectoraux les modifiant ;

Entendu le rapport du Président exposant que :

Par délibération n° 100928_23 du Conseil Communautaire du 28 septembre 2010, la CIVIS a acté la mise en régie provisoire du Centre funéraire Sud à compter du 14 octobre 2010, en poursuivant l'application des tarifs initiaux.

Une étude menée en 2011 sur le coût de revient des services rendus à l'utilisateur au Centre funéraire Sud a conclu que les tarifs appliqués étaient bien en dessous du coût réel des services. Ce coût réel, comme base de fonctionnement, amènerait une multiplication des tarifs par trois ou cinq. Il en était ressorti qu'une augmentation trop conséquente des tarifs ne permettrait pas de répondre à l'objectif fixé d'offrir un service de qualité et accessible aux familles.

Par délibération n° 111214_16 du Conseil Communautaire du 14 décembre 2011, la CIVIS a ainsi validé une légère augmentation de la tarification sur certaines prestations.

Par délibération n° 141103_39 du Conseil Communautaire du 3 novembre 2014, une nouvelle légère augmentation des tarifs de l'ensemble des prestations a été actée.

Le 8 avril 2019, c'est pour prendre en compte la tarification de nouvelles prestations rendues nécessaires pour répondre au mieux aux besoins des familles que le Conseil a délibéré.

Dans la continuité de cette démarche d'amélioration des services rendus aux familles en leur fournissant notamment des prestations au plus près de leur besoin, des prestations nouvelles sont proposées et leurs tarifications doivent être mises en place.

De plus, comme exposé ci-dessus, la tarification des prestations du Centre funéraire Sud n'a pas évolué depuis 2014. Les tarifs restant en dessous du coût réel de fonctionnement, il est proposé d'augmenter, dans une faible proportion, les tarifs des prestations du Centre funéraire Sud, les alignant ainsi aux tarifs pratiqués sur le Département. Une exception est toutefois faite concernant la prestation de dépôt de corps en cellule réfrigérée pour 24h00, pour laquelle une baisse du tarif est proposée, afin de mieux accompagner les familles devant reporter leur veillée en raison du contexte sanitaire lié à la crise Covid-19.

Vu l'avis favorable émis sur cette affaire par la commission « Finances – Affaires générales », réunie le 8 décembre 2021 ;

Sur proposition du Président,

Le Conseil délibère, et à l'unanimité,

1. abroge les délibérations n° 141103_39 du Conseil Communautaire du 3 novembre 2014 et n° 190408_33 du Conseil Communautaire du 8 avril 2019,
2. approuve l'application d'une nouvelle tarification pour le Centre funéraire Sud à compter du 1^{er} janvier 2022,

3. fixe les nouveaux tarifs et prestations du Centre funéraire Sud, selon les modalités jointes en annexe,
4. dit que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de La Réunion dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat,
5. charge le Président, ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Vote : 53 pour.

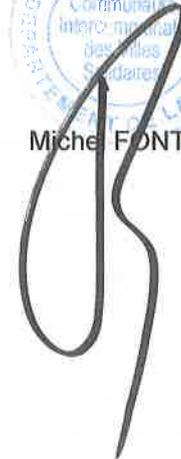
Fait à Saint-Pierre, le 23 DEC 2021

Pour extrait conforme

Le Président,



Michel FONTAINE



CIVIS
Visa service instructeur
Karine FONTAINE

Visa Direction Générale
Jean-Louis MAILLOT



Identifiant unique 974 249740077 2021217 211217_64 DE
Le présent document est certifié exécutoire,
étant transmis en Sous-Préfecture le 23 décembre 2021
et affiché le 23 décembre 2021
Le Président

Pour le Président par délégation
le Directeur Général des Services

Jean-Louis MAILLOT



ANNEXE

A. CREMATORIUM

Prestations De Crématations	Tarifs en TTC en vigueur	Tarifs en TTC au 1 ^{er} janvier 2022
<p>Crémation Adulte</p> <p>Prestation comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la crémation - l'accompagnement par un maître de cérémonie du Centre funéraire Sud pour un moment de recueillement personnalisé - la remise de l'urne 	430 €	500 €
<p>Crémation enfant (de 1 an à 12 ans)</p> <p>Prestation comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la crémation - l'accompagnement par un maître de cérémonie du Centre funéraire Sud pour un moment de recueillement personnalisé - la remise de l'urne 	215 €	250 €
<p>Crémation enfant (de 0 à 1 an)</p> <p>Prestation comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la crémation - l'accompagnement par un maître de cérémonie du Centre funéraire Sud pour un moment de recueillement personnalisé - la remise de l'urne 	145 €	200 €
<p>Crémation d'un reliquaire de restes mortels exhumés de moins de 5 ans</p>	390 €	400 €



Prestations De Crématons spécifiques	Tarifs en TTC en vigueur	Tarifs en TTC au 1 ^{er} janvier 2022
Crémation de pièces anatomiques Crémation de pièces anatomiques (1 conteneur) et dispersion au Jardin du Souvenir	145 €	250 €
Crémation de pièces anatomiques Crémation de pièces anatomiques (6 conteneurs) et la dispersion au Jardin du Souvenir	340 €	450 €
Crémation des déchets métalliques Crémation des déchets métalliques type prothèse, sortant du bloc opératoire (1 conteneur)		80 €

Gestion des cendres – Dépôt de l'urne

Dépôts Temporaires D'urnes	Tarifs en TTC en vigueur	Tarifs en TTC au 1 ^{er} janvier 2022
Dépôts Dépôt temporaire de l'urne, de moins de 2 mois, si prestation réalisée au Centre funéraire et la remise de l'urne.	Gratuit	Gratuit
Dépôts Dépôt temporaire de l'urne dans la limite d'1 an (conformément à la loi n° 2008-1350 du 19 décembre 2008) et remise de l'urne.	2 € par jour 60 € par mois	5 € par jour 150 € par mois



B. FUNERARIUM

Dépôts du corps en cellules réfrigérée	Tarifs en TTC en vigueur	Tarifs en TTC au 1 ^{er} janvier 2022
Dépôt temporaire d'un corps en Cellule Réfrigérée, pour les premières 24h00	70 €	50 €
Dépôt temporaire d'un corps en Cellule Réfrigérée, par tranche de 24h00 supplémentaires	57 €	70 €
Dépôt temporaire d'un corps en Cellule Réfrigérée, à partir du 6ème jour par tranche de 24h00	115 €	100 €
Dépôt temporaire d'un corps en Cellule Réfrigérée, dépôt pour recherche famille (forfait d'au moins 10 jours) dans le cadre d'une réquisition administrative ou judiciaire		400 €
Dépôt temporaire d'un corps en Cellule Réfrigérée, dépôt pour recherche famille (si supérieur à 10 jours) par tranche de 24h00 dans le cadre d'une réquisition administrative ou judiciaire		50 €



Salles de veillée	Tarifs en TTC en vigueur	Tarifs en TTC au 1 ^{er} janvier 2022
<p>Présentation du corps</p> <p>Prestation comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - présentation en salle de veillée (forfait de 02h00) pour veillée mortuaire - dispositif réfrigérant / veillée mortuaire d'une urne / veillée d'un cercueil hermétique - signes religieux (choix de la famille) 	30 € (02h00) + 10 €/heure supplémentaire	50 € (02h00) + 10 €/heure supplémentaire
<p>Location de la Salle de veillée</p> <p>Admission en salle de veillée jusqu'à 24h00 pour veillée mortuaire</p> <p>Prestation comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - admission en salle de veillée jusqu'à 24h00 pour veillée mortuaire - veillée mortuaire d'une urne - veillée mortuaire cercueil fermé ou hermétique - fournitures de signes religieux (choix de la famille) 	180 €	200 €
<p>Location de la Salle de veillée</p> <p>Admission en salle de veillée jusqu'à 24h00 pour veillée mortuaire</p> <p>Prestation comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - admission en salle de veillée jusqu'à 24h00 avec soins de présentation du visage - dispositif réfrigérant - tenture - soins de présentation du visage - fournitures de signes religieux (choix de la famille) 	240 €	250 €



Salle des Soins	Tarifs en TTC en vigueur	Tarifs en TTC au 1 ^{er} janvier 2022
<p>Utilisation de la salle de soins par prestataires extérieurs</p> <p>Pour les prestations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soins mortuaires - soins funéraires - soins de conservation - soins de réparation - toilette rituel 	92 €	100 €
<p>Utilisation de la salle de soins</p> <p>Pour soins de présentation (hors installation au Centre funéraire Sud) effectués par le personnel du Centre funéraire Sud.</p>	50 €	80 €
<p>Utilisation de la salle de soins</p> <p>Pour soins de présentation (habillage, rasage, ...)</p>		30 €
<p>Utilisation de la salle de soins</p> <p>Pour thanatoplastie (soins de réparation) effectuée par le personnel du Centre funéraire Sud</p>	100 €	150 €
<p>Dépôt temporaire de cercueil hermétique, par tranche de 24h00</p>	40 €	50 €
Salle des Adieux	Tarifs en TTC en vigueur	Tarifs en TTC au 1 ^{er} janvier 2022
<p>Location de la salle des adieux</p> <p>Prestation comprenant (si réalisation d'une autre prestation au centre funéraire) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la location de la salle des adieux pour un moment de recueillement personnalisé, - l'utilisation de la sonorisation avec un maître de cérémonie avant inhumation ou dispersion dans le parc Memorial. - l'utilisation de la sonorisation avec un maître de cérémonie avant inhumation du corps à l'extérieur (cérémonie avant inhumation). 		25 €
<p>Location de la salle des adieux</p> <p>Prestation comprenant (si réalisation d'aucune autre prestation au centre funéraire) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la location de la salle des adieux pour un moment de recueillement personnalisé - l'utilisation de la sonorisation avec un Maître de cérémonie 	100 €	100 €



Parc Mémorial du Sud

Jardin du souvenir	Tarifs en TTC en vigueur	Tarifs en TTC au 1 ^{er} janvier 2022
Dispersion des cendres au Jardin du souvenir sans plaque commémorative	34 €	40 €
Fourniture et pose de plaque commémorative fournie par le Centre funéraire Sud	30 €	40 €
Concessions		
Concession Cave à urne pour 10 ans	950 €	1 300 €
Concession Case columbarium pour 10 ans	700 €	800 €
Concession Cave à urne pour 15 ans		1 900 €
Concession Case columbarium pour 15 ans		1 000 €
Concession Cave à urne pour 20 ans		2 500 €
Concession Case columbarium pour 20 ans		1 300 €
Autres		
Ouverture/fermeture de case de columbarium pour inhumation ou exhumation	70 €	80 €
Ouverture/fermeture de Caverne pour inhumation ou exhumation	100 €	130 €